

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION
ET LA GESTION D'UNE PISCINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
12 avril 2023

PUBLIE LE :

Délibération n°230412-9 : Convention de mise à disposition du domaine public avec le groupe d'intervention de la gendarmerie nationale – Entraînements et tests aquatiques

L'an deux mille vingt-trois, le douze avril à vingt heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine, dûment convoqué par le Président le six avril, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 12 AVRIL 2023

PRESENTS

AIGREMONT	Alexandre GAYMAY, DELEGUE TITULAIRE Emma SADOON, DELEGUEE TITULAIRE
CHAMBOURCY	Marie-Pascale TUVI, DELEGUEE TITULAIRE
MAREIL-MARLY	Christian DUSSART, DELEGUE TITULAIRE Maria WENTHOLT, DELEGUEE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE Marie-Odette ALAIS, DELEGUEE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Arnaud PERICARD, PRESIDENT Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

AIGREMONT	Frederic PENVEN, DELEGUE SUPPLEANT Annie DONGRADI, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHAMBOURCY	Myriam GUY, DELEGUEE TITULAIRE Emmanuel PUISEUX, DELEGUE SUPPLEANT Armelle LEJAY, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE PECQ	David MANUEL, DELEGUE TITULAIRE Raphaël PRACA, DELEGUE TITULAIRE Richard HULLIN, DELEGUE SUPPLEANT Julie SAMPIERI, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE VESINET	Louis LE MASSON, DELEGUE SUPPLEANT Salma BELOUAH, DELEGUEE TITULAIRE
MAREIL-MARLY	Gilles MORINI, DELEGUE SUPPLEANT Philippe BARDET, DELEGUE SUPPLEANT

Communes non représentées : LE PECQ / LE VESINET

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général des services mutualisés d'Unilys
Monsieur Cyrille SCHUSTER, Directeur des pôles sportifs et culturels d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys
Madame Gaëlle LEVEUGLE, Assistante du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Nombre de communes	:	7
QUORUM	:	8
Délégués présents	:	9
Pouvoirs	:	2
Délégués comptant pour le vote	:	10 pour la délibération n°8 relative à la convention lieu de convivialité 11 pour les autres délibérations

OBJET : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU DOMAINE PUBLIC AVEC LE GROUPE D'INTERVENTION DE LA GENDARMERIE NATIONALE – ENTRAINEMENTS ET TESTS AQUATIQUES

RAPPORTEUR : Madame TUVI, Vice-présidente

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10 ;

VU le code général de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L.2125-1 ;

CONSIDERANT l'organisation, par le Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GIGN), de ses tests aquatiques ;

CONSIDERANT le souhait du GIGN de bénéficier de l'espace aquatique du Dôme à cet effet ;

CONSIDERANT la volonté du SICGP de mettre une partie des locaux du Dôme à disposition du GIGN ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de sa Vice-présidente et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

AUTORISE le Président à signer la convention de mise à disposition du domaine public avec le Général de division Ghislain RETY, Commandant le Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale, relative à l'organisation d'entraînements et de tests aquatiques au sein du Dôme.

DIT que cette convention est conclue du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025.

DIT que cette convention est consentie à titre gracieux au regard notamment de l'exercice des missions des services de l'Etat chargés de la paix, de la sécurité et de l'ordre public.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **21 AVR. 2023**

Transmis en Préfecture et affiché le **21 AVR. 2023**

Marie-Odette ALAIS
Secrétaire de séance

Pour Extrait Conforme



Arnaud PÉRICARD
Président du Syndicat Intercommunal